

LA CRISE BELGO - ZAÏROISE ENTERREE

«Nous venons d'enterrer la crise belgo-zaïroise». Ces mots sont sortis de la bouche du citoyen Nguz a Karl I Bond, le commissaire d'Etat aux Affaires Etrangères, au moment où il venait de signer avec la partie belge le nouveau traité de coopération entre la République du Zaïre et le Royaume de Belgique, le 27 mars dernier.

Les cinq accords qui forment ce traité portent notamment sur la normalisation des rapports, la solution du problème de la dette (annulation par la Belgique de 1/3 des créances commerciales garanties), la création d'un fonds bilatéral de développement qui sera progressivement géré par les deux parties, la modification du statut des coopérants belges (dont la mission sera désormais limitée dans le temps), ainsi qu'un protocole d'accord relatif à la formation des cadres zaïrois.

La grande innovation de ce traité réside dans l'arrangement particulier sur le traitement de la dette zaïroise impliquant des versements au Fonds Bilatéral de Développement (FBD). Commentant cette idée devant la presse, le ministre belge des Affaires Etrangères, Mark Eyskens a dit que

dans ce fonds le Zaïre versera (en monnaie zaïroise) la contre-partie des charges d'intérêts, libellée en francs belges sur les 2/3 remis par Bruxelles. Ce fonds sera géré paritairement par un conseil de huit membres (4 par partie) et dirigé par deux présidents. M. Eyskens devait ajouter que c'est le Zaïre qui proposera les projets auxquels affecter ce fonds, moyennant accord de la

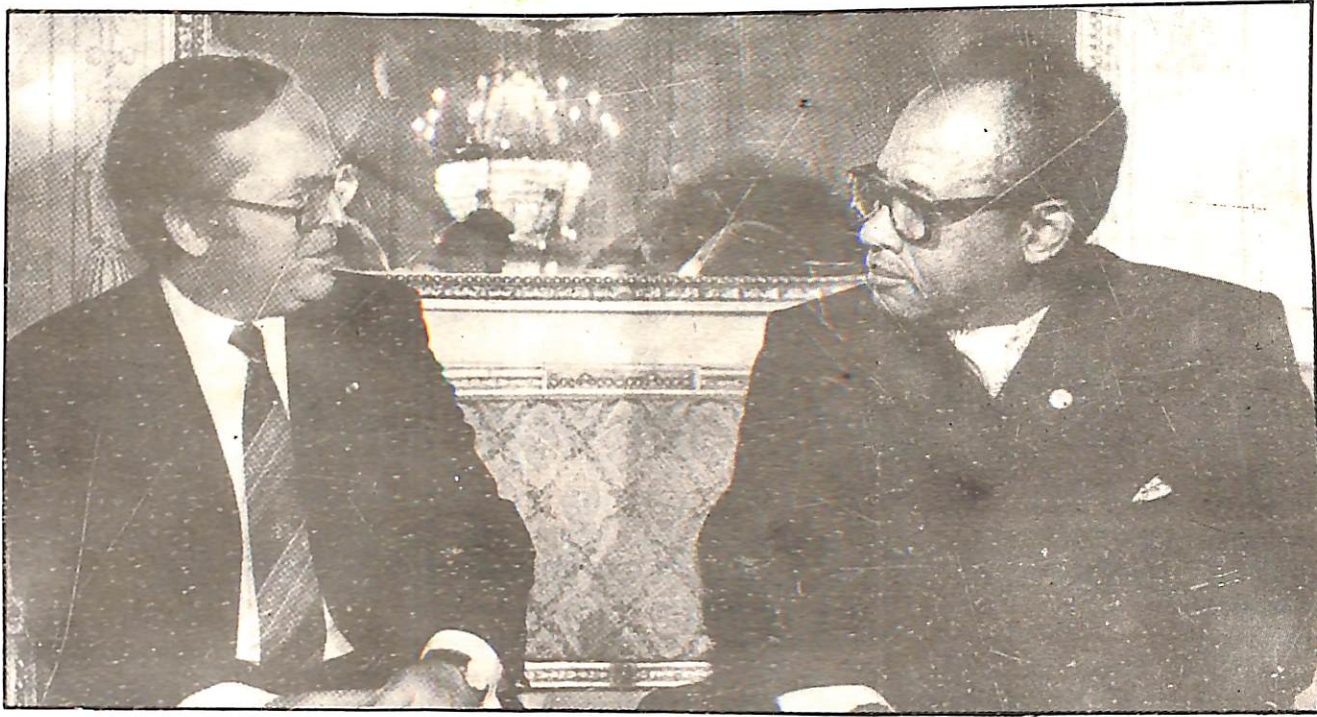
Belgique. Et d'ici fin 1990, ce fonds disposera d'environ 850 millions de FB en zaïres. Près de 350 millions de FB de cette somme proviennent de la contre-partie de 1989. Il s'agit concrètement des projets concernant l'agriculture, le développement rural, l'enseignement, la lutte contre certaines maladies (dont le SIDA) et les moyens de communication et de télécommunication. Le Zaïre

et la Belgique se sont par ailleurs entendus que même en cas de résiliation de la convention générale, les cinq accords récemment signés ne seront pas concernés par la décision de résiliation (du moins pendant cette première année).

Le nouveau traité a été signé pour la partie belge par les ministres Mark Eyskens et André Geens, respectivement chargés des

Affaires Etrangères et Coopération au développement. Le commissaire d'Etat a Karl I Bond et son collègue wa Mobutu ont signé au nom de la République Zaïre. La délégation belge a ailleurs été reçue à Mayi par le Président de la République qui a par même occasion accordé un court entretien aux journalistes belges.

Le Zaïre et la Belgique viennent ainsi de «fermer définitivement la parenthèse». Une crise qui de part et d'autre qualifiée de plus grave de l'histoire commune. Les deux pays sont dès lors déterminés à tourner les yeux vers l'avenir. «L'aboutissement extrêmement heureux» (selon M. Eyskens) la crise belgo-zaïroise permet de conclure que tous les problèmes bilatéraux sont résolus. Les deux parties reviennent à l'atmosphère familière qui a toujours régné dans les rapports. Il faut noter que la grande commission belgo-zaïroise va se réunir (après une longue interruption) en juin prochain à Bruxelles pour la mise en application des accords signés à Kinshasa.



M. Wilfried Martens et le Président Mobutu

LA NATION ATTEND LE DISCOURS D'ORIENTATION DU PRESIDENT - FONDATEUR

Le Président Fondateur du MPR, Président de la République, le maréchal Mobutu Sese Seko a terminé la semaine dernière sa longue tournée à travers les régions du pays dans le cadre des consultations populaires. L'initiative du maréchal Mobutu d'organiser ces consultations populaires renforce la démocratie qui s'est toujours exercée au sein du Mouvement Populaire de la Révolution. Avec la particularité que pour la première fois qu'il soit consultés directement, les zaïrois se sont montrés très intéressés aux problèmes politiques, économiques et sociaux de leur pays. Le langage qui a caractérisé ces consultations était franc et sincère, différent des aspects folkloriques dont font parfois montre certains cadres du parti fort zélés.

Sans anticiper sur le contenu des résumés déposés à qui de droit pour le soin du Chef de l'Etat, nous pouvons nous permettre de penser que le peuple a passé au crible tous les organes du MPR. Si manifestement tous les organes ont été pris à partie (parfois sans beaucoup de ménagement), le Président Fondateur lui est sorti «intact». Apparaissant une fois de plus comme le ciment national, l'homme capable de conduire le Zaïre vers les échéances qu'exige le monde en pleine mutation.

A l'étape de Kinshasa, incontestablement l'une des participations les plus élaborées de toutes les régions, les militantes et militants ont, avec

courage, dressé le diagnostic avant de proposer des solutions aussi riches et intéressantes les unes que les autres. De nombreux observateurs ne se sont pas empêchés d'affirmer que si ces consultations étaient organisées depuis longtemps, le Zaïre serait passé pour un modèle original de démocratie. Il demeure que l'expérience a permis au Chef de l'Etat de découvrir le genre de ses compatriotes, tous désireux de lui apporter leur concours dans la lourde mission. C'est ainsi que dans la capitale, le maréchal Mobutu saisira l'occasion pour mettre le peuple en garde contre l'action de quelques pêcheurs en eaux troubles qui essaient de distraire la population par des manœuvres sordides et dilatoires. Ces fils égarés - toujours les mêmes dira le Président - ont transformé la capitale en une ville où les racontars et les bobars battent le plein, au risque de saper le moral des dignes fils du Zaïre, pourtant désireux d'assurer au pays un avenir radieux. Maintenant que sont terminées les consultations, le chef de l'Etat va se livrer, durant un mois minimum, à l'étude et l'analyse de toutes les suggestions lui adressées. Avant de rendre publics les résultats au cours d'un grand discours d'orientation qu'il prononcera devant la Nation.

LES FINS MOTS DE LA QUERELLE

Des relations «privilegiées», celles liant la Belgique au Zaïre sont devenues à un certain moment «non-privilegiées» avant de se transformer en relations «particulières» puis «normales», au gré de la crise. Ces qualificatifs utilisés au plus profond de la crise belgo-zaïroise (octobre 1988-juillet 1989) semblaient «énerver» les officiels des deux délégations à la signature du traité du 27 mars 1990 à Kinshasa. Au cours de la conférence de presse qui a suivi cette cérémonie solennelle, le commissaire d'Etat Nguz a Karl I Bond a affirmé que c'est là une querelle inutile, le moment étant venu de laisser les faits parler d'eux-mêmes. Pour son collègue belge, chacun peut appeler comme il l'entend ces relations qui, du reste, sont particulières de par l'histoire et par certains faits objectifs: le Zaïre est le premier partenaire africain de la Belgique sur les plans économique et de la coopération. La sympathie de ces relations a aussi quelque chose de particulier dans les réactions favorables de la population zaïroise vis-à-vis des sujets belges.

Réactions que la Belgique va s'efforcer de développer dans le même sens en faveur des Zaïrois vivant en Belgique. Ce dernier pays va essayer de remédier aux tracasseries et brimades dont sont victimes les Zaïrois.

La conférence de presse à laquelle les journalistes zaïrois étaient seuls à poser des questions (à l'exception de quelques interventions de la devenue célèbre Colette Braeckman) a permis aux représentants du gouvernement belge de préciser qu'au

sujet des investissements occidentaux en Europe de l'Est, aucun projet destiné à l'Afrique ne sera transféré à l'Europe de l'Est. Ils ont invité par la même occasion nos pays à se montrer plus compétitif et à compter d'abord sur leurs propres efforts, car l'aide ne pourra jamais résoudre tous nos problèmes.

Certains mots qui ont fait le tour de bouches pendant la crise ont, de l'avis du citoyen Nguz, été prononcés pour la dernière fois: héritage colonial belge au Zaïre, un franc investi au Zaïre qui en rapporte quatre à la Belgique, etc. Pour M. Eyskens, le bilan de la colonisation n'est pas entièrement négatif et destructeur. Bien que des erreurs ont été commises et certaines responsabilités n'ont pas été prises à temps. Maintenant que le monde devient de plus en plus un seul petit village, il faudra surtout réfléchir sur la solidarité. Une solidarité qui tienne compte de la dignité aussi bien des

Zaïrois que des Belges. Et qui, écartant l'ingérence dans les affaires intérieures, prône plutôt des contacts amicaux. C'est à ce sujet que M. Eyskens, dans une interview à Kinshasa, faisait comprendre aux Zaïrois qu'une rupture avec la Banque mondiale et le FMI ne serait pas une bonne chose pour l'application de notre programme économique. La Belgique qui a toujours soutenu le Zaïre auprès de ces institutions.

C'est de cette façon que réunissant les deux dignités, le Zaïre et la Belgique auront le courage de dire ce que pense chacun, pour éviter les malentendus. Car le silence, même titre que les paroles, peut être une source de malentendus.

LUBUNGA BYA'OM

JAMES BAKER

A SEJOURNE AU ZAIRE

(Suite de la page 1)

programme conclu l'année dernière avec le FMI et la Banque mondiale.

Le Président de la République a par ailleurs reçu le même jour le Dr Jonas Savimbi, leader de l'UNITA, arrivé à Kinshasa la veille. La présence des deux visiteurs en même temps dans la capitale peut constituer la suite logique des entretiens que James Baker avait

eus à Windhoek avec le président angolais José Eduardo dos Santos.

Selon les milieux informés, les deux hommes avaient mis à profit leur présence aux cérémonies de proclamation de l'indépendance de la Namibie pour discuter des nouvelles propositions sur la paix en Afrique.